

Ferro Technique Ltd. Ferro Technique Ltée

5620 Timberlea Blvd.

Mississauga, ON

L4W 4M6

Plan pluriannuel d'accessibilité 2023-2028

Introduction

Ferro Technique s'engage à répondre aux besoins des employés et des clients handicapés en prenant des mesures pour améliorer notre accessibilité. Ferro remplira les exigences en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)* et continuera à supprimer les obstacles à l'accessibilité. Ce plan a été élaboré pour présenter les mesures qui seront prises pour respecter cet engagement. Le plan sera modulé au fil du temps pour tenir compte de l'évolution des normes d'accessibilité et sera réexaminé au moins tous les cinq ans. Ferro tiendra ses employés informés des exigences en matière d'accessibilité en leur proposant une formation sur les normes de la LAPHO et le *Code des droits de la personne de l'Ontario*. Des registres seront tenus sur la formation des employés relative à ces deux normes.

Réalisations et stratégies en matière d'accessibilité

Politique d'accessibilité

Ferro est engagé à maintenir une politique concernant la LAPHO. La police souligne notre engagement à maintenir l'accessibilité en décrivant les exigences que nous imposons aux employés pour atteindre l'accessibilité.

Réalisations :

- Élaboration d'une nouvelle politique en matière de LAPHO.
- Mise à disposition de la LAPHO dans un format accessible

Actions planifiées :

- Révision annuelle de la politique relative à la LAPHO et modification, le cas échéant, afin d'améliorer notre accessibilité et l'adaptation à toute nouvelle exigence

Service à la clientèle

Le service à la clientèle est de la plus haute importance pour Ferro. Lorsque nous fournissons des biens, des services et l'accès à nos installations, nous sommes engagés à veiller à ce que les personnes handicapées bénéficient du même niveau de service à la clientèle que les autres.

Réalisations :

- Formation des employés sur l'accessibilité du service à la clientèle
- Mise en œuvre de politiques d'accessibilité pour le service à la clientèle
- Mise au point d'un processus de rétroaction sur l'accessibilité du service à la clientèle afin de contrôler nos performances et de remédier aux lacunes
- Autorisation des personnes de soutien et des appareils d'assistance

dans nos installations Actions planifiées :

- Poursuite de la formation aux normes d'accessibilité du service à la clientèle pour les employés actuels et les nouveaux employés
- Désignation d'une équipe chargée de suivre l'évolution des exigences en matière d'accessibilité des services à la clientèle afin de permettre une adoption rapide de ces exigences
- Autorisation continue des aides fonctionnelles et des personnes de soutien dans nos installations

Formation

Ferro s'est engagé à fournir à ses employés une formation sur les exigences de l'Ontario en matière d'accessibilité et sur le Code des droits de la personne de l'Ontario.

Réalisations :

- Mise en place de modules de formation actualisés pour les employés sur les exigences de l'Ontario en matière d'accessibilité et sur le Code des droits de la personne de l'Ontario.
- Tenue d'un registre des employés ayant suivi la formation

Actions planifiées :

- Surveillance des modifications apportées aux normes d'accessibilité du service à la clientèle et fourniture d'une formation actualisée aux employés, le cas échéant.

- Surveillance des changements dans l'entreprise qui pourraient obliger les employés à recevoir une formation dans de nouveaux domaines d'accessibilité.

Information et communication

Ferro s'est engagé à rendre l'information et la communication accessibles aux personnes handicapées. Cela inclut de fournir l'accès aux informations et aux communications dans des formats accessibles si cela est techniquement possible.

Réalisations :

- Incorporation des normes d'information et de communication accessibles dans la politique d'accessibilité
- Mise en place d'un processus de traitement des demandes de

formats alternatifs Actions planifiées :

- Élaboration d'un processus de création efficace de documents dans des formats alternatifs
- Examen des rétroactions sur l'information et la communication pour déterminer les mesures à prendre en vue d'une amélioration

Pratiques en matière d'emploi

Ferro est engagé à mettre en œuvre des pratiques d'emploi équitables et accessibles. Réalisations :

- Mise en œuvre d'une politique exigeant la communication du fait que Ferro est un employeur offrant l'égalité des chances
- Engagement à informer les candidats que des aménagements pour les documents et communications liés à l'emploi sont disponibles sur demande.
- Incorporation de la procédure de demande d'aménagements dans le Manuel de l'employé

Actions planifiées :

- Évaluation continue de nos performances en matière d'accessibilité pour les employés potentiels et existants
- Poursuite de l'élimination des obstacles à l'accessibilité dans le processus de recrutement

Une copie du rapport pluriannuel sur l'accessibilité est disponible dans d'autres formats sur demande.

Pour obtenir plus d'informations sur le plan d'accessibilité, veuillez contacter la personne suivante :



Kevin Farr

Vice-président des finances

Ferro Technique Ltd.

905-890-3231

kevinf@ferrotechnique.com